

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris

Le chef d'établissement, M. / Mme Emmanuel TIBLOUX

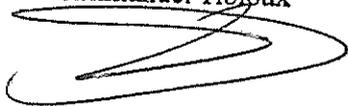
certifie que l'élève Clara CAULIER

- était inscrit(e) dans l'établissement Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris pour l'année scolaire 2021/2022
en (1) : 3ème année Art-Espace — Diplôme de l'école, équivalent d'une licence
- passe en année supérieure de (1) : 4ème année Art-Espace — Diplôme de l'école, équivalent d'un master 1 pour l'année scolaire 2022/2023
dans l'établissement : Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
de Chef d'établissement
Emmanuel Tibloux

Date : 02 / 06 / 2022



Directeur de l'École

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.